Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEH, veuillez visiter :
bacprocgeh.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE

SESSION 2026

ÉPREUVE E3 : ÉCONOMIE-GESTION

Coefficient : 1 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : SARL ÉCURIES DU VAL D'OR, SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES, SITUÉE À PROXIMITÉ DE SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)

La SARL Écuries du Val d'Or exploite une écurie de propriétaires et propose des prestations d'hébergement, de travail des chevaux et d'accueil de stages. Elle emploie huit salariés et se positionne sur un service de proximité, avec un suivi individualisé des chevaux et une attention portée à la qualité de l'accueil. L'entreprise étudie ses résultats de l'exercice 2025 et souhaite consolider son activité dans un contexte de hausse de certains coûts et d'évolution des attentes de sa clientèle.

Par ailleurs, un différend oppose l'entreprise à son fournisseur de fourrage après le retard d'une livraison prévue pour une manifestation équestre. Vous répondrez aux questions à partir des documents techniques DT 1 à DT 3 et de vos connaissances. Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Les calculs peuvent être effectués sans calculatrice. Les documents réponses DR 1 et DR 2 sont à compléter et à joindre à la copie.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)

Qualifier les faits et résoudre le litige par le syllogisme juridique

La SARL Écuries du Val d'Or a commandé à la société Fourrages de Loire 20 balles de foin pour un prix total de 2 000 euros. Le bon de commande signé par les deux parties précise que la livraison doit intervenir le 20 mai 2025 au plus tard et que cette date est essentielle à l'organisation d'une manifestation accueillant des chevaux. Le contrat comporte également une clause stipulant que l'indemnisation due par le fournisseur en cas de retard est plafonnée à 10 % du prix de la commande. La livraison intervient le 27 mai 2025. Pour maintenir la manifestation, l'écurie achète en urgence du fourrage auprès d'un autre fournisseur. Elle justifie un surcoût direct de 1 200 euros. Fourrages de Loire reconnaît le retard, mais propose de limiter son indemnisation à 200 euros en application de la clause. Les documents juridiques utiles figurent dans le DT 2.

1.1 (1 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat conclu et les faits à l'origine du différend.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel le juge devrait répondre.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à l'exécution du contrat et à la réparation d'une inexécution ou d'un retard. Vous mobiliserez les extraits du DT 2 et l'arrêt de la Cour de cassation.

1.4 (3 points) Appliquez ces règles aux faits et proposez une solution motivée. Vous examinerez notamment la portée de la clause limitative d'indemnisation, le préjudice invoqué et les éléments que l'écurie doit établir.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Établir un diagnostic interne et externe puis proposer des orientations

La direction souhaite décider des actions à engager pour renforcer la pérennité de l'entreprise. Le DT 1 présente les principales caractéristiques de l'écurie et des évolutions de son environnement. Pour l'analyse externe, vous pouvez organiser les éléments selon les dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale.

2.1 (2 points) À partir du DT 1, identifiez deux forces et deux faiblesses internes de la SARL Écuries du Val d'Or. Justifiez chaque élément par une information du dossier.

2.2 (2 points) Réalisez une analyse externe en présentant au moins deux opportunités et deux menaces. Classez au moins trois éléments dans les dimensions du PESTEL et justifiez vos choix à partir du DT 1.

2.3 (1 point) Caractérisez le positionnement stratégique de l'entreprise et indiquez en quoi ses choix de service peuvent contribuer à la différencier de ses concurrents.

2.4 (2 points) Proposez deux préconisations cohérentes pour consolider l'activité. Pour chacune, précisez l'objectif recherché et un point de vigilance lié à sa mise en œuvre.

PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)

Exploiter les données de l'exercice 2025 et apprécier l'équilibre économique de l'activité

Le DT 3 fournit des données simplifiées relatives aux exercices 2024 et 2025. Pour les calculs de la partie 3, on assimile le chiffre d'affaires au chiffre d'affaires hors taxes. Les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires. Le seuil de rentabilité est calculé selon la relation : charges fixes divisées par le taux de marge sur coûts variables. Présentez les calculs et indiquez les unités.

3.1 (1 point) Calculez le taux d'évolution du chiffre d'affaires entre 2024 et 2025. Présentez le résultat en pourcentage et interprétez-le.

3.2 (2 points) Pour 2025, calculez la marge sur coûts variables, puis le taux de marge sur coûts variables.

3.3 (1 point) Calculez le seuil de rentabilité 2025 en euros de chiffre d'affaires. Indiquez si le chiffre d'affaires réalisé est supérieur ou inférieur à ce seuil.

3.4 (2 points) Calculez le taux de résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires pour 2025. À partir des résultats obtenus et des données du DT 3, rédigez un bref diagnostic financier et commercial présentant un élément favorable et un point de vigilance.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SARL ÉCURIES DU VAL D'OR : ACTIVITÉ, POSITIONNEMENT ET ENVIRONNEMENT

La SARL Écuries du Val d'Or est une entreprise privée du secteur des services équestres. Elle emploie huit salariés. Elle propose l'hébergement de chevaux, le travail quotidien, le suivi individualisé et l'accueil de stages. Son positionnement repose sur la proximité, la disponibilité de l'équipe et la qualité de l'accompagnement. Sa clientèle est composée principalement de propriétaires de chevaux et de cavaliers amateurs du territoire.

Éléments communiqués par la direction : l'entreprise dispose d'une équipe expérimentée et d'une clientèle fidèle. Sa capacité d'hébergement est limitée par le nombre de boxes et les possibilités d'extension sont réduites. La hausse du prix du fourrage, de l'énergie et des prestations de transport pèse sur les coûts. Plusieurs propriétaires demandent davantage d'informations numériques sur le suivi de leur cheval. Des aides publiques locales peuvent soutenir certains projets d'amélioration énergétique, sous réserve d'éligibilité. Le développement du tourisme équestre et des stages constitue un débouché potentiel dans le secteur. Les règles sanitaires, les obligations de sécurité au travail et les exigences relatives à la protection des animaux s'appliquent à l'activité. Les concurrents présents sur le territoire proposent des services d'hébergement similaires, avec des niveaux d'équipement et de prix différents.

Ces éléments sont fournis pour l'étude de la situation. Ils ne garantissent ni l'obtention d'une aide ni l'évolution future de la demande.

Repères pour le diagnostic de l'entreprise

Dimension	Élément du dossier
Ressources internes	Équipe expérimentée, clientèle fidèle
Limites internes	Capacité d'hébergement limitée, extension difficile
Environnement économique	Hausse du prix du fourrage, de l'énergie et du transport
Environnement socioculturel et commercial	Demande d'un suivi plus individualisé et d'informations numériques
Environnement politique et économique	Aides locales possibles pour certains projets énergétiques, sous conditions
Environnement commercial	Développement potentiel des stages et du tourisme équestre, présence de concurrents locaux
Environnement légal et environnemental	Obligations sanitaires, de sécurité au travail et de protection des animaux

Informations communiquées par la direction, situation au début de l'exercice 2026

DT 2 : DROIT DES CONTRATS : EXTRAITS DU CODE CIVIL ET DÉCISION DE LA COUR DE

CASSATION

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. Les sanctions qui ne sont pas incompatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter. »

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Cour de cassation, chambre commerciale, 22 octobre 1996, pourvoi n° 93-18.632, arrêt dit Chronopost : la Cour relève que le prestataire, spécialiste du transport rapide garantissant la fiabilité et la célérité de son service, s'était engagé à livrer un pli dans un délai déterminé. Elle juge que, compte tenu du manquement à cette obligation essentielle, la clause limitative de responsabilité qui contredisait la portée de l'engagement pris devait être réputée non écrite. Cette décision porte sur les circonstances particulières de l'affaire jugée. L'appréciation de la portée d'une clause dépend du contrat et des faits soumis au juge.

Pour obtenir réparation, la partie qui invoque un préjudice doit notamment établir l'inexécution ou le retard, la réalité du préjudice allégué et le lien entre celui-ci et le manquement. Le débiteur peut invoquer un empêchement relevant de la force majeure dans les conditions prévues par la loi.

DT 3 : DONNÉES COMPTABLES SIMPLIFIÉES DE LA SARL ÉCURIES DU VAL D'OR

Données issues du tableau de bord de la direction, en euros. Les montants sont arrondis à l'euro. Le résultat d'exploitation correspond au chiffre d'affaires diminué des charges variables et des charges fixes présentées ci-dessous. Pour l'exercice 2025, les charges variables représentent 60 % du chiffre d'affaires.

Données de gestion des exercices 2024 et 2025

Indicateur	Exercice 2024	Exercice 2025
Chiffre d'affaires	240 000	264 000
Charges variables	144 000	158 400
Charges fixes	84 000	92 400
Résultat d'exploitation	12 000	13 200

Montants en euros

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : analyse juridique de la situation

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter le tableau en vous appuyant sur la situation et le DT 2. Les réponses doivent être formulées de manière précise et juridiquement justifiée.

Grille du syllogisme juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables	.....
Application aux faits et solution motivée	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic stratégique

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter le tableau avec des éléments du DT 1. Les éléments choisis doivent être justifiés dans les réponses aux questions de la partie 2.

Tableau de diagnostic stratégique

Diagnostic interne ou externe	Élément identifié	Justification tirée du dossier
Force	.....	.....
Faiblesse	.....	.....
Opportunité	.....	.....
Menace	.....	.....
Élément PESTEL et dimension concernée	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.